

les francas

L'éducation en mouvement !

Avec les Francas, devenez animateur ou directeur
de centre de loisirs et de vacances

Formations
Bafa
Bafd

2012

www.francas.asso.fr

Devenir animateur (directeur) ça s'apprend !



La formation Bafa Bafd aux Francas :

Les Francas sont habilités par le ministère de santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, à dispenser la formation des animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs.

La formation aux Francas est à la fois une préparation aux fonctions d'animateur et de directeur de CVL et un apprentissage social et citoyen. Au delà des sessions théoriques, la formation repose sur une expérience d'animation des enfants et des adolescents. Celle-ci contribue à l'amélioration de l'action éducative locale. Les Francas proposent des parcours différenciés et des pédagogies qui vous permettent d'être acteur de votre formation.

Forts de leur réseau d'associations et de collectivités locales organisatrices de CVL, les Francas vous accompagnent pour trouver des terrains de stages pratiques. Au-delà des formations, ils vous proposent de vous engager pour l'éducation et de prendre place dans les activités des associations départementales.



Le livret de l'animateur vous sera remis à l'occasion de votre formation. Vous y trouverez des ressources utiles pour exercer vos activités d'animation.



Les Francas, Fédération Nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles, ont été fondés en 1944, pour répondre à une nécessité sociale. Ils constituent un mouvement d'éducation ayant pour but de :

- Promouvoir la place que les enfants (tels que définis par la convention internationale des droits de l'enfant) doivent avoir dans la société et développer des projets d'accueils et d'activités à l'intention des enfants,
- Fédérer les activités et les structures de loisirs (centres de loisirs notamment) répondant aux besoins des enfants et des familles,
- Inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets éducatifs comme de participer à leurs réalisations,
- Susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence,
- Informer et former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation,
- Etudier et promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.
- Laïques, les Francas respectent la personne sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance éthique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse. Ils sont indépendants des partis, syndicats, institutions religieuses et philosophiques. Ils s'engagent à promouvoir les droits de l'enfant ainsi qu'une éducation laïque ouverte et accessible à tous.

Tous les stages, toute l'actualité,
des Francas de Lorraine-Champagne-Ardenne
mais aussi des ressources éducatives et pédagogiques
pour les directeurs, animateurs, organisateurs, enseignants
WWW.FRANCASLCA.NET

Les trois objectifs fondamentaux du projet éducatif des Francas

- Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, psychomoteur, affectif et le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
- Favoriser dès l'enfance, l'accession à l'autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
- Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

La mission éducative temporaire en accueil collectif de mineurs

L'animateur en cours de formation ou titulaire du Bafa est amené à encadrer des enfants et des adolescents dans les accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs - accueil de jeunes - accueil de scoutisme - séjours de vacances), à titre non professionnel et de façon occasionnelle. Il exerce une action éducative auprès d'enfants et d'adolescents, dans le cadre d'une structure inscrite dans un territoire. Il veille à la sécurité physique et affective des mineurs qu'il encadre. Il doit assumer différentes missions :

- Organisateur du « vivre ensemble » ;
- Animateur d'activités ludiques et initiateur de découvertes ;
- Précurseur et accompagnateur de projets d'enfants et d'adolescents ;
- Membre responsable d'une équipe solidaire.

Le directeur en cours de formation ou titulaire du Bafd est amené à diriger, à titre non professionnel et de façon occasionnelle des accueils collectifs de mineurs.

Il est un acteur éducatif. Il prend en compte l'environnement social et éducatif. Il contribue à l'évolution de l'action éducative locale.

Il crée les conditions pour que la sécurité des mineurs et de l'ensemble de l'équipe soit assurée dans la structure qu'il dirige.

Ses missions sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique en référence au projet éducatif du responsable des accueils collectifs de mineurs ;
- L'animation et la formation de l'équipe
- L'animation du « vivre ensemble »
- La gestion de la structure et des relations internes ;
- L'information et l'association des parents ;
- La communication dans et sur la structure ;
- L'identification et la sollicitation des partenariats.



éduquer
pour demain
Les Francas

La formation à l'animation volontaire

Forts de leurs réseaux d'associations et de collectivités organisatrices d'accueils de loisirs et de jeunes, les acteurs éducatifs locaux et les Francas accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours de formation. Les cursus de formation complets sont présentés dans les pages suivantes. Les Francas portent une attention particulière au cheminement de l'animateur occasionnel afin que celui-ci trouve et exploite les ressources utiles au développement de ses compétences.

Les Francas de Lorraine Champagne Ardenne ont fait le choix de :

- Agir avec les organisateurs pour former leurs animateurs, dans les meilleures conditions possibles et en les associant à cette formation
- Permettre à tous les candidats d'accéder, dans des conditions d'égalité, à la formation
- Faire du BAFA un outil au service de l'insertion sociale et citoyenne des animateurs
- Mettre en place des dynamiques d'animation (échanges, mise en commun de moyens etc.) sur un territoire donné

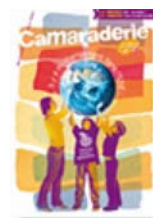


Le livret de l'animateur « objectif BAFA » est le fruit d'un travail conduit nationalement avec les équipes régionales des formateurs. Il est destiné à accompagner les animateurs, choisissant de faire leur formation aux Francas, tout au long de leur engagement pour une action éducative de qualité.

Ce livret est donné à chaque stagiaire lors du stage de base. Il répond au critère n°7 du cahier des charges de l'habilitation : « conception, élaboration, diffusion et mise à disposition des stagiaires et des formateurs de documents et d'outils pédagogiques ».

En suivant une formation aux Francas, vous deviendrez adhérent au mouvement d'éducation. Dans le cadre de cette adhésion d'accueil :

- On peut participer aux activités « Francas », aux groupes de travail, aux formations, rencontres ...organisées par les associations départementales
- On reçoit un fichier de la collection « viens jouer »
- On a accès à l'espace adhérents du site : **francaslca.net**
- On reçoit la publication nationale « Camaraderie »



Pour s'engager dans le BAFA : il faut avoir 17 ans révolus, le premier jour du stage de formation générale. L'ensemble de la formation doit s'effectuer dans un délai de 30 mois maximum, sous peine de perdre le bénéfice des éléments acquis.

Pour s'engager dans le BAFD : il faut avoir 21 ans révolus le premier jour du stage, être titulaire du BAFA, ou d'un autre diplôme équivalent et justifier de 2 expériences d'animation d'au moins 28 jours, dont une au moins en CVL pendant la période des deux ans précédant l'inscription. La formation doit s'effectuer dans un délai maximum de 4 ans.

Les Francas bénéficient d'une habilitation nationale à organiser des formations BAFA et BAFD. Nous construisons des projets de formation dans une démarche d'éducation populaire. Nous nous engageons à appliquer la réglementation : existence d'un projet éducatif, animation d'un réseau de formateurs et dispositif de formation initiale et continue, conception d'outils et de supports pédagogiques propres remis aux stagiaires, informations préalables générales transmises aux stagiaires, ouverture des stages à tous les publics, suivi et accompagnement des stagiaires, respect du cadre réglementaire pour la validation des stages, partenariats avec des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs.

Pour vous aider à financer votre formation, plusieurs types d'aides existent

Important : Les renseignements (connus fin 2011) fournis ci-dessous vous sont donnés à titre indicatif, Pour toutes vérifications et demandes, il vous appartient de contacter directement les services instructeurs indiqués (Jeunesse et Sports, Conseil Régional, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, MSA ...)

Bourses du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la vie associative :

Elles peuvent être accordées, sous conditions de ressources. Pour connaître les modalités et conditions d'attribution, se renseigner auprès des directions départementales de la cohésion sociale de votre département de résidence.

Aide de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales :

Par l'intermédiaire des C.A.F de **tous les départements**, la C.N.A.F. verse une aide de 91, 47 € ou 106, 71 € (pour les formations *petite enfance*) à chaque stagiaire lors de son inscription au stage d'approfondissement BAFA (qu'il soit ressortissant du régime général ou non), au vu d'un imprimé spécifique qui aura été remis au stagiaire lors de son stage de formation générale BAFA et qui retrace la totalité de sa formation visée par les organismes.

CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE (pour les stagiaires lorrains BAFD uniquement :

Une Bourse de 150 € est directement à déduire du prix public du stage, pour les stages **base et perfectionnement** si le stagiaire a fourni lors de son inscription un certificat de scolarité pour les lycéens ou étudiants ayant entre 21 et 25 ans résidant en Lorraine ou une attestation Assedic ou RMI pour les chômeurs et/ou Rmistes, résidant en Lorraine ayant moins de 30 ans.

Les autres aides à la formation : les Caf, les Conseils généraux, la MSA, les comités d'entreprise peuvent vous aider dans le financement de la formation : les conditions d'attribution et les montants, sont différents pour chaque département et peuvent changer d'une année à l'autre. Il convient donc de se renseigner.

Les organisateurs de centres de loisirs, partenaires des Francas, peuvent prendre également en charge tout ou partie de votre formation, en fonction de modalités définies territorialement. Il convient de se rapprocher d'un organisateur local, qui pourra vous informer sur les dispositifs mis en place localement, et des conditions particulières Si la structure l'a décidé, vous devrez faire compléter l'attestation de prise en charge au verso de la fiche d'inscription.

Pour connaître les organisateurs locaux partenaires ou adhérents des Francas, contactez les associations départementales.

Pour devenir animateur-animateur de centre de vacances ou de loisirs, avec le mouvement d'éducation des Francas

L'animation volontaire est l'opportunité pour beaucoup de jeunes d'une participation à l'éducation des enfants. Elle représente un engagement important et une responsabilité d'adultes, celle d'animer des enfants et des jeunes pendant les vacances.

Le BAFA **permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs**. Il est une expérience collective qui permet à chacun de progresser individuellement. Dans un contexte qui « met en situation », il joue un rôle incontestable dans la formation de la personne au-delà de la préparation technique à la fonction.

Parce qu'elle donne une réalité à la mixité sociale, la formation représente un « atout » éducatif. Si elle offre à certains la possibilité de valoriser leurs talents, elle est pour d'autres l'occasion de développer des compétences d'expression, d'autonomie, d'évaluation, de travail en équipe, de relation d'aide....

Elle a pour objectifs de pouvoir assurer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre règlementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective,
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

La formation est composée de 3 étapes :

1- Session de formation générale

Durée : Minimum 8 jours consécutifs ou discontinus. Elle permet d'acquérir les éléments fondamentaux pour assurer les fonctions citées dessus. A l'issue de cette session, l'appréciation satisfaisante confère la qualité « d'animateur stagiaire » (valable uniquement durant le délai de la formation au BAFA). Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.

2- Stage pratique

Durée : Minimum 14 jours en séjour de vacances ou en centre de loisirs, en un ou deux séjour (s) au plus, déclaré (s) auprès des services de l'Etat. En accueil périscolaire, le stage pratique doit comporter un minimum de 98 heures d'animations effectives.

3- Session d'approfondissement ou session de qualification (au choix du candidat)

Approfondissement : minimum 6 jours, consécutifs ou discontinus. Elle a pour but de compléter la formation du futur animateur et faire le bilan des deux sessions précédentes.

Session de qualification : minimum 8 jours. Elle permet d'acquérir les compétences techniques dans un domaine sportif spécialisé

Délivrance du diplôme

A l'issue de chaque étape le stagiaire établit un bilan pour préparer l'étape suivante. Une appréciation est portée sur le certificat de session par l'équipe de formateurs ou le directeur en stage pratique.

Si toutes les étapes de votre formation sont validées et si votre dossier est complet (cf gestion informatisée sur le site national www.bafa-bafd.gouv.fr), votre dossier est transmis automatiquement au jury départemental

Le stage approfondissement : quelle thématique on vous propose :

Animation Petite Enfance

Cette période de vie représente une étape importante dans le développement de l'enfant. Pour apprendre à connaître les tout-petits et animer cette tranche d'âge, le stage doit permettre de comprendre ce qui caractérise les enfants de 2 à 6 ans en terme de besoins, capacités, rythmes de vie, et de cerner quel doit être le rôle et l'attitude de l'animateur.

L'animation de la petite enfance nécessite des conditions d'accueil et d'organisation spécifiques des contenus de stage s'articuleront autour des aspects suivants : aménagement des espaces, projets d'animation globale, jeux, vie quotidienne, acquisition de l'autonomie, socialisation, relation aux familles...

Fabriquer pour Jouer et Activités Manuelles



Pourquoi une activité manuelle ? Quelle place a-t-elle dans un projet général ? Ce stage s'appuiera sur la pratique d'activités pour permettre l'enrichissement du bagage personnel et l'acquisition de techniques pour les différentes tranches d'âges. Comment transformer les matériaux pour qu'ils deviennent des jeux et des jouets ? Comment utiliser des produits de récupération ? Comment construire un projet autour de la fabrication et de la création ?

Expression -Spectacle d'enfants

Plaisir de créer, de jouer, de mettre en scène, de se déguiser, de pratiquer différentes formes d'expression.....Activité individuelle et création collective, comment monter un spectacle avec les enfants en centres de loisirs et de vacances ? Ce stage d'approfondissement vous apportera quelques pistes, notamment dans le domaine des activités musicales, du théâtre, du jeu dramatique.



Le jeu sous toutes ses formes

L'intérêt du jeu pour ces différents publics : créer des liens en jouant ensemble, apprentissage des règles (être respectueux vis à vis des autres joueurs, savoir perdre) au sein d'un groupe tout en jouant. Permettre aux stagiaires de découvrir la richesse des jeux et des jouets, de mettre en place des temps d'animation autour du jeu (l'accueil, après midi jeux, soirées jeux...), de laisser à jouer tout en découvrant la diversité (jeux de société, grands jeux, jeux coopératifs...)

La formation propose également la création ou l'adaptation des jeux selon les âges (modification des règles selon les tranches d'âge, adaptation en grand jeu)

Découverte de l'environnement



A partir d'une démarche proche de la pédagogie de projet, le stage sera l'occasion d'une découverte active et progressive de l'environnement. A partir de jeux et d'outils de sensibilisation, l'objectif sera de susciter des prises de conscience et une attitude citoyenne vis-à-vis de l'environnement afin de le réinvestir en centres de loisirs. La thématique doit aider à développer des facultés d'observation, de création, de compréhension de chacun.

Grands Jeux



Les grands jeux, quels qu'en soient le type ou le thème, constituent des temps forts en centre de vacances ou de loisirs. En plus du classique jeu de piste, le stage aborde également le jeu d'expression, le jeu culturel, le jeu de stratégie etc. La mise en place de plusieurs projets différents permet d'aborder tous les aspects d'un grand jeu : l'organisation des groupes d'enfants, l'espace, le temps, les activités, la motivation, l'imagination.

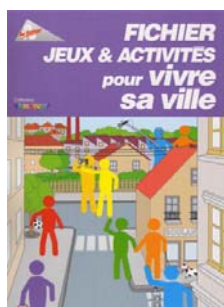
Animer les droits de l'enfant



Le stage sera l'occasion d'approfondir ses connaissances sur la convention internationale des droits de l'enfant et de découvrir la manière dont on peut mettre en œuvre et animer des projets : jouer, s'exprimer, sensibiliser, comprendre, participer.....

Le stage permettra de se constituer des ressources et de concevoir des démarches d'implication et de participation des enfants pour qu'ils prennent une part active dans le fonctionnement du centre de loisirs

Jouons dans la Ville



La ville, qu'elle soit grande ou petite, ancienne ou nouvelle, suppose qu'on en découvre ses différents aspects. En s'appuyant sur des moyens d'investigations divers comme le multimédia, les arts plastiques ou les grands jeux de sensibilisation, le stage sera l'occasion de s'essayer à découvrir la ville pour permettre aux enfants des centres de loisirs et de vacances de conquérir leurs territoires de vie afin qu'ils deviennent de jeunes citoyens qui « vivent leur ville ».

Pour devenir directeur-directrice de centre de vacances ou de loisirs, avec le mouvement d'éducation des Francas

Le BAFD est un diplôme destiné à permettre de diriger à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours collectifs de mineurs (CVL*). Il est valable 5 ans et renouvelable (sous certaines conditions) par la direction régionale de la cohésion sociale.

La formation BAFD aux Francas prépare le directeur à exercer les fonctions suivantes :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif,
- Diriger les personnels,
- Assurer la gestion de l'accueil,
- Développer les partenariats et la communication.

Pour vous accompagner jusqu'au terme de votre parcours, nous mettons en place des ateliers d'aide à l'écriture, dans la finalisation de votre bilan de formation.

LES ETAPES DE LA FORMATION

La formation est composée de 4 étapes :

1- Session de formation générale : 9 jours consécutifs ou 10 jours (en discontinu sur 3 mois, avec 2 interruptions maximum). A son issue, l'appréciation satisfaisante confère la qualité de « directeur stagiaire » et donne accès aux deux stages pratiques dont le premier doit être effectué dans les 18 mois qui suivent la formation générale.

2- Premier stage pratique

Il vise une mise en œuvre des acquis de la session de formation générale et de l'ensemble des fonctions. Peut être réalisé dans des fonctions de direction, ou d'adjoint de direction.

Durée : minimum 14 jours en accueil de loisirs ou séjour de vacances, en un ou deux séjour(s) au plus, et minimum 14 jours d'activités en accueil de loisirs, déclarés auprès des services de l'état.

3- Session de perfectionnement : minimum 6 jours. Elle permet après évaluation avec les formateurs et en s'appuyant sur le projet personnel de formation, de compléter les acquis par des séquences de formation adaptées.

4- Deuxième stage pratique : il vise le perfectionnement et les compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des fonctions. L'un des deux stages pratiques a lieu en situation d'encadrement d'une équipe comprenant deux animateurs au plus.

A l'issue de chaque étape, le candidat procède par écrit à une évaluation personnelle en référence à son projet de formation, sur la base des cinq fonctions et des documents pédagogiques auxquels il a contribué.

Modalités de délivrance du diplôme

A l'issue de chaque étape, un avis motivé est porté sur l'aptitude du candidat à la direction d'un accueil collectif de mineurs, au regard des objectifs de chaque session, au regard de son assiduité et de son aptitude à s'intégrer dans la vie collective et à participer au travail en équipe. Le certificat doit être ensuite validé par la DDJS du département où s'est déroulé le stage ou la session et être renvoyé au candidat.

A l'issue des 4 étapes, le candidat rédige un bilan de formation qu'il adresse à la DRDJS d'inscription, accompagné des 4 certificats. Celle-ci le transmet au Jury régional BAFD, qui, après examen du dossier pourra déclarer le candidat reçu, ajourné ou refusé.

CONDITIONS GENERALES

Préalablement, il faut obligatoirement s'inscrire sur le site internet : www.bafa-bafd.gouv.fr. on obtient un numéro d'inscription qui doit être impérativement reporté sur votre fiche d'inscription, et un compte personnel consultable à tout moment.

◆ FONCTIONNEMENT DES STAGES :

Une session peut être annulée, si les conditions d'organisation ne permettent pas de maintenir le stage. Dans ce cas soit le stagiaire reporte son inscription sur un autre stage soit on lui rembourse les sommes réglées.

Les stages organisés en internat contiennent des activités organisées en soirée, qui font partie intégrante du projet de formation.

Les stages organisés en demi-pension se déroulent généralement de 9 à 19 heures. Une veillée peut être intégrée au programme (présence obligatoire), les modalités seront précisées dans la convocation.

◆ DUREE, VIE DU GROUPE ET VALIDATION DES STAGES

Notre projet de formation intègre la vie du groupe. Les candidats se voient proposer une occasion d'expérimenter une forme de vie collective. Chaque session forme un tout dont chaque moment est d'égale importance. En conséquence, chaque candidat s'engage à suivre la session du début à la fin, sans absence. Cet engagement demeure premier par rapport à ses convictions personnelles.

◆ TRAITEMENT DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Elles ne sont définitivement validées qu'à réception du règlement du stage

Quand le stagiaire fait état de bourses notifiées au moment de l'inscription (pièces justificatives joints), une facture peut être adressée précise le solde à régler.

◆ Le coût du stage comprend :

- Les frais d'hébergement et de nourriture
- Les frais pédagogiques et documents remis aux stagiaires
- Les frais administratifs et une assurance auprès de la MAE
- L'adhésion d'accueil

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire, sauf situations particulières du fait des Francas.

◆ CONVOCATION

Elle est adressée dans les 8 à 10 jours qui précèdent la date d'ouverture de la session, par courrier ou par mail, à tous les stagiaires qui ont payé le montant total du stage (ou le résiduel à leur charge)

◆ ADHESION D'ACCUEIL AU MOUVEMENT DES FRANCAS : en vous inscrivant à un stage aux Francas, vous deviendrez adhérent, pour l'année civile en cours.

◆ EN CAS DE DEFECTION

Le coût de la session est remboursé, moins une indemnité de défection pour couvrir les frais de dossier soit :

- 45 € si la défection intervient 1 mois avant le début du stage, pour les frais de dossier
- 150 € si la défection intervient moins de 15 jours avant le début du stage
- 200 € si le candidat ne se présente pas au stage.

Les frais de défection ne seront pas retenus si le candidat reporte son inscription à une date ultérieure. S'il justifie son absence pour raison majeure par un certificat médical ou un autre document (certificat de décès d'un parent...), le stage sera remboursé déduction faite de **45 €** correspondant aux frais de dossier.

En cas de départ en cours de stage, il ne sera fait aucun remboursement (sauf raison majeure)

◆ STAGE PRATIQUE BAFA

Les Francas ne peuvent s'engager à offrir systématiquement un poste d'animateur à toutes les personnes ayant participé à une session. Nous invitons tout stagiaire à rechercher un lieu de stage pratique dès son inscription au stage. Conformément à la réglementation, les Francas mettent en place un dispositif d'aide à la recherche du stage pratique. A votre demande, ils peuvent vous mettre en relation avec les organisateurs locaux ou organisateurs de centre de vacances.

◆ MODALITES DE REGLEMENT DU STAGE

Le montant du stage doit être acquitté impérativement 15 jours avant le démarrage. Les chèques vacances sont acceptés. Vous pouvez bénéficier d'un paiement échelonné en plusieurs chèques datés du jour de l'inscription avec au dos les dates d'encaissement souhaitées. Tous les chèques doivent être à l'ordre des Francas. Si vous bénéficiez d'une prise en charge, vous devez impérativement la joindre à votre dossier d'inscription (cf verso fiche d'inscription). En cas d'incertitude sur des aides éventuelles avant le début du stage, vous devrez transmettre un chèque de caution qui sera restitué après régularisation du dossier ou encaissé dans un délai de 30 jours en l'absence de régularisation.

◆ POUR S'INSCRIRE :

Retournez la fiche d'inscription correctement remplie et signée (recto et verso) à :

✉ **Francas de Lorraine et de Champagne-Ardenne**
29 rue Pierre Taittinger Entrée 174 A 51100 REIMS ou
58 bis rue de la Commanderie, 54000 NANCY

<i>Documents à joindre à la fiche d'inscription</i>	<i>Base Animateurs</i>	<i>Appro. Animateurs</i>	<i>Base Directeurs</i>	<i>Perf/Renov Directeurs</i>
1 Photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription	X	X	X	X
3 enveloppes timbrées tarif en vigueur (20gr)	X	X	X	X
Chèque de règlement de votre stage et/ou attestation de prise en charge (coût du stage + coût de l'adhésion individuelle)	X	X	X	X
1 photocopie de votre certificat de stage pratique BAFA ou BAFD validé (à imprimer dans votre dossier sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr)		X		x
Certificat de scolarité pour les lycéens ou étudiants ou attestation RMI ou ASSEDIC pour les demandeurs d'emploi (<u>pour les stages BAFD et pour les stagiaires lorrains uniquement</u>)			X	X
Imprimé CERFA n° 11 381 (vert) de la CAF « Demande d'aide à la formation-session d'approfondissement »		X		
1 photocopie de votre BAFA ou dérogation délivrée par Jeunesse et Sports pour entrer en formation BAFD			X	

SESSION CHOISIE

Base animateurs

Base directeurs

Approfondissement animateurs BAFA

Perfectionnement directeurs
(ou renouvellement)

Option : _____

(Rappel : Animateur 17 ans, Directeur 21 ans au 1^{er} jour du stage)

Dates et lieu du stage : du ----- au -----201 - à -----

Formule choisie : DEMI-PENSION INTERNAT
(Cochez la case correspondante en fonction des possibilités indiquées sur le calendrier des stages)

ETAT CIVIL

Mr Mme Mlle (cochez la case correspondante)

NOM :
.....

NOM DE JEUNE FILLE :
.....

PRENOM :
.....

SEXE : Masculin Féminin N° d'allocataire CAF :
.....

Date Naissance : ____ / ____ / ____ /19 ____

Lieu de Naissance :

ADRESSE :

CP : VILLE:

☎ : 📠 :

Courriel : @

Situation Scolaire : ou Profession :

N° d'adhérent Francas : Adhésion valable jusqu'au :

N° d'inscription site national Jeunesse et sport (obligatoire)

- Je n'accepte pas que mes coordonnées soient diffusées aux autres stagiaires du stage, afin d'organiser un co-voiturage
- Je n'accepte pas que des photos individuelles prises au cours du stage soient diffusées sur des productions Francas
- (* cochez la case si besoin)



Les Francas au service de l'action éducative depuis 60 ans

Les Francas sont une Fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un Mouvement d'éducation populaire qui rassemble tous ceux qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes. Ils proposent des espaces de rencontre pour tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Une ambition éducative affirmée, fondée sur des valeurs humanistes

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix -, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils mettent en vie chaque jour dans leur action éducative locale, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active. Ils oeuvrent pour que se développent des loisirs éducatifs de qualité valorisant la diversité des cultures au service du «vivre-ensemble».



Les activités des Francas

Animation

Elaboration et mise en oeuvre de projets d'activités (temps de loisirs, courts et longs).

Formation des animateurs

Qualification des animateurs, des personnels occasionnels et professionnels de l'animation des responsables associatifs.

Relations internationales

Rencontres internationales d'enfants et de jeunes, organisation et soutien de projets de solidarité.

Ressources et information

Publication de revues, outils pédagogiques et techniques.

Conseil en développement et soutien associatif

Les Francas en chiffres :

81 associations départementales présentes sur la quasi-totalité du territoire (DOM TOM inclus)

15 000 adhérents individuels

5 000 centres d'activités

1,2 million d'enfants accueillis

20 000 personnes formées par an

Prenez contact avec l'association départementale des Francas la plus proche de chez vous !

Pour tout renseignement concernant la formation BAFA ou BAFD

LES FRANCAS DE LORRAINE ET DE CHAMPAGNE ARDENNE

58 bis rue de la Commanderie
54000 NANCY
Tel : 03 83 29 37 23 - Fax : 03 83 33 11 71
Mail : lesfrancasdelorraine@wanadoo.fr

29, rue Pierre Taittinger - Entrée 174A
51100 REIMS
Tel : 03 26 85 55 18 - Fax : 03 26 85 20 49
Mail : francas.champagne.ardenne@wanadoo.fr

Les Francas de votre département

Ardennes

Maison des Associations
02 bis, Avenue Charles Boutet
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tel/Fax : 09 67 01 38 46
Mail : les-francas-08@orange.fr

Aube et Marne

29, rue Pierre Taittinger - Entrée 174A
51100 REIMS
Tel : 03 26 85 55 18 - Fax : 03 26 85 20 49
Mail Aube : francas10@wanadoo.fr
Mail Marne : francas.51@laposte.net

Haute Marne

Ecole Maternelle Guizot
Rue de la Suisse
52000 CHAUMONT
Tel : 03 51 39 80 06 - Fax : 03 51 39 80 08
Mail : lesfrancas.52@gmail.com

Meurthe et Moselle, Meuse et Moselle

58 bis rue de la Commanderie
54000 NANCY
Tel : 03 83 29 37 23 - Fax : 03 83 33 11 71
Mail : contact@francas54.org

Vosges

Maison des Associations - Quartier Magdeleine
8 rue du Général Haxo
88000 EPINAL
Tel : 03 29 82 48 08 - Fax : 03 29 82 63 94
Mail : lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr



les francas

L'association et le mouvement !

Les Francas sont une Fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.